L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 11 AVRIL 1889.

Intéressante Soirée.

Nous avons dit dans un des derniers numéros de l'*Abeille* que les Elèves de Mlle V. Jauquet, désireuses de lui donner un nouveau témoignage de leur estime, et en reconnaissance des soins éclairés qu'elle leur prodigue, avaient formé le projet de lui offrir un Concert. Leur projet a vite reçu le chaleureux accueil qu'il méritait ; vite des dames dont l'intervention est toujours précieuse, se sont offertes en grand nombre pour seconder ces jeunes filles.

C'étaient déjà deux conditions de succès, mais on ne s'en est point tenu là. Des artistes, des amateurs distingués, heureux de prêter leur concours à la distinguée bénéficiaire se sont mis à sa disposition ; tant et si bien que l'on a composé un programme attrayant sous le double rapport vocal et instrumental.

Tous signes des plus encourageants, qui présagent une fête très réussie. Cette réussite, nous la souhaitons cordialement complète à Mlle V. Jauquet, chez laquelle le cœur vaut le talent et qui se plut toujours ici à faire partie de toute soirée de charité.

Quant au talent, elle a pour éloquents témoins du sien bien des élèves qui brillent dans nos salons, et bien d'autres encore dont les progrès sont pleins de promesses.

Le programme de Mlle V. Jauquet comprend douze morceaux, comme suit :

Blue Bells, L. Jouret, solos chantés par Miles N. Miller, D. Labonisse, G. Bethel; Chœur : Mlles Rozier, E. Roehl, H. Carver, K. O'Donnell, A. Howard, M. Bruguière, M. Brand, E. Bruguière, C. Feibelman, A. Langlès, M. Bogels, E. Kamel, E. Smith, B. Rode, M. Gilee; *Sonnet*, Duprato, par Mlle Feibelman; Duo de *Norma*, Bellini, par Miles C. Rozier et M. Bruguière; Solo de violon, *La Chasse*, H. Vieuxtemps, par Théodore Curant; Solo, L'arioso du Prophète : "*Mon fils, sois beni !*" Meyerbeer, par Mlle H. Carver; *Sancta Maria* de Faure, par Mlle V. Jauquet, accompagnement de violon par Théodore Curant; *Silence !* duo de Campana, par Mlles K. O'Donnell et E. Roehl; *My Lady Comes*, mélodie de N. Boehr, par M. Wild; *Ninon*, de Braga, par Mlle M. Bruguière; *A la Veprée*, Mertens, par Mlle E. Boehl; Air de *La Reine de Saba*, Gounod, par Mlle V. Jauquet; *Inflammatus* du *Stabat Mater* de Rossini, par Mlle C. Rozier et le chœur.

Voilà certes un programme où se montre le goût de celle qui l'a composé et qu'on aura le plaisir d'y entendre deux fois.

La valeur artistique de M. Théodore Curant est connue depuis longtemps; son nom est de ceux qu'on aime à retrouver dans les fêtes musicales.

Quant aux voix, on nous dit qu'il en est de charmantes dans le jeune et aimable groupe que Mlle V. Jauquet va présenter à une salle comble, nous l'espérons bien.

Le Concert se donne au Grunewald Hall, après demain samedi 13 avril; il commencera à 8 heures.

Palais flottants.

Nous avons annoncé, l'autre jour, la prochaine venue de trois Palais Flottants, qu'a fait construire M. Eugène Robinson, et qu'il exploite comme Musées-Théâtres aussi. Ces trois bateaux, d'un magnifique aménagement, nous dit-on, seront ici après demain samedi ; mouillage au pied de la rue du Canal. Dans cette même journée, cette flottille d'un genre tout à fait nouveau fera une parade sur le fleuve, entre 3 et 4 heures de l'après-midi. Les membres de la presse et d'autres invités feront partie de cette excursion.

Dimanche aura lieu, pour le public, l'ouverture de ces Palais Flottants, où le directeur a réuni tout ce qui peut contribuer à rendre un spectacle attrayant, varié, amusant. Nous n'avons pas sous les yeux le programme complet de cette exhibition, mais un détail peut donner une idée des vastes proportions de l'entreprise : l'un de ces Palais Flottants a une salle ne contenant pas moins de 1000 sièges, avec parquet, dress-circle, galerie, loges particulières et une scène large et profonde; les fauteuils ne laissent rien à désirer comme confort. Là se donneront des représentations diverses et l'on verra des sujets qui partout se sont fait applaudir.

Un autre bateau porte un Musée et une *Ménagerie*. Dans ce musée les curiosités sont à l'infini; entr'autres un Indien momifié et la Femme, comment dirons-nous bien, la femme de feu, qui, rien qu'en la touchant, fait jaillir des étincelles d'un bloc de glace, et dont le doigt, parfaitement nu, trace des lettres enflammées.

Immense aussi la ménagerie à deux étages, dont les cages contiennent lions, ours, hyènes, rhinocéros, serpents et crocodiles gigantesques.

Enfin le spectacle est tellement divers que chaque représentation dure trois heures.

Les Palais Flottants ne resteront à la Nouvelle-Orléans que huit jours, et à partir de dimanche deux représentations y seront données chaque jour : la première à 2 heures de l'après midi ; la seconde à 8 heures du soir ; éclairage à l'électricité.

Le prospectus que nous avons sous les yeux, porte que M. Eugène Robinson a dépensé près d'un million de piastres pour la construction, l'aménagement de ces bateaux, pour l'achat des animaux qui forment sa ménagerie et des nombreuses curiosités dont il est actuellement possesseur. Prix populaires.

On trouvera à la première page du journal l'annonce des Palais Flottants.

Musée-Théâtre.

La semaine commençant aujourd'hui sera positivement la dernière du Musée Eden. En consultant l'annonce du Dime Museum on verra que là aussi les curiosités, les phénomènes abondent, à cette heure comme précédemment : Sam, un enfant dont la tête a des proportions auxquelles ne pourrait croire qui ne l'a pas vu ; un Turc, Ali Aieb, dont le corps est transparent ; un jongleur de première force, le sieur de Camo, une troupe de vaudeville, etc., etc.

Galathée.

L'exhibition de ces curieuses transformations se poursuit toujours rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades, en face du Grand Opera House. Les représentations commencent chaque jour à 2 heures de l'après-midi et se répètent de quart d'heure en quart d'heure jusque dans la soirée. D'autres métamorphoses ont été ajoutées à celles qu'on a déjà vues Prix d'entrée 10 cents, enfants 5 cents.

La *dernière représentation* sera donnée dimanche soir.

Crise commerciale :

Durouchoux est navré. C'est samedi, il ne sait comment payer ses ouvriers.

Balandu le rencontre, dans le plus profond désespoir.

—Voyons, il y a moyen d'arranger ça, que diable ! Combien sont-ils ?

—Trente-trois.

—Emprunte-leur à chacun quarante sous !

ROYAL

BAKING

POWDER

Absulument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, inconsidérées sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates. Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York. En gros par SMITH BROS & CO. SCHMIDT & ZIEGLER.

janv 30—1 an

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1889 —Indications pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire, un peu plus frais vents du sud.

Température du 10 avril 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	64	18
Midi	74	24
3 P. M.	76	25
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Ovide Neuville à Mlle Eugénie Wilson.
David Young à Mlle Louise Williams.
David Meins à Veuve C. Benerle.
Spencer Edwards à Mlle Mary Hill.
John M. Apfeld à Veuve W. Althen.
Philip Ruckert à Mlle Margaret Golden.
Frederick R. Fields à Mlle Annie Griffin.
Frederick Drewes à Mlle Joséphine Marquis.

Naissances.

Mme Jean M. Sarrat, une fille.
Mme August Steierwald, une fille.
Mme John G. Meyer, une fille.
Mme August Roques, une fille.
Mme Ambroise J. Meade, une fille.

Décès.

Jean N. Roux, 84 ans, 139 rue Bourgogne.
Kendrick Bevereux, 14 mois, Avenue de la Louisiane, près Dryades.
Veuve Magdalena Sandler, 79 ans, 1559 rue Tchoupitoulas.
Veuve Marie A. Muro, 67 ans, 206 rue des Champs Elysées.
Lina Blakeley, 9 jours, coin des rues Remparts et Indépendance.
Francisco Plannes, 6 mois, 50 rue des Champs-Elysées.
Louis H. Bowers, 7 mois, 7 rue du Canal.
Mathilda Nagle, 3 mois, Grande Route Saint-Jean.
Veuve M. J. F. Davis, 68 ans, paroisse Ascension.
Emile Cheval, 21 ans, 836 1/2 rue Annonciation.
Mme Gabriel Sintes, 43 ans, coin des rues St-Antoine et Robertson.
Louisa Williams, 9 jours, 510 rue Gravier.

Les nouveaux cas suivants de diphthérie ont été rapportés au Bureau de Santé : 68 rue nord Roman, 272 rue Baronne et 284 rue nord Robertson.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

L. Payssé à Mme F. Raab un terrain borné par les rues Franklin, Douane, Liberté et Bienville, $1200.

L. J. de Villemarec à E. H. Sindos, deux terrains bornés par les rues Gasquet, Palmyre, Miro et Tonti, $1850.

M. McQuade à William Losch, un terrain borné par les rues St-Patrick, Washington, St-Denis et Sixième, $440.

J. M. Brunet au Louisiana Homestead Association, trois terrains bornés par les rues Dorgenois, Ste-Anne, Rocheblave et Dumaine, $910.

Cour de Circuit. — Louis Ruch contre la ville. La Cour annonce qu'elle n'a aucune juridiction en la matière et refuse l'injonction demandée.

Cour Suprême. — Le juge Lazarus, à qui avait été renvoyé comme irrespectueux pour la Cour Suprême le document relatif à l'appel interjeté par lui dans l'affaire des abattoirs, a fait amende honorable en adressant à la Cour, sous forme de motion, une communication dans laquelle il affirmait n'avoir eu aucune intention malveillante envers la Cour.

Il a demandé que cette motion soit enregistrée à la suite de la décision prise contre lui par la cour. Le juge Bermudez a fait droit à sa requête en ordonnant cette inscription.

Cour Civile de District. — John Hornor contre Léon Lamotte & Cie, en appel à un jugement de la 1re cour de cité—Jugement en faveur du demandeur.

Les successions Henriette E. Hooke et Frank Barge sont ouvertes.

Hunter Stewart contre Leira frères pour $2550.

Wm Graeff contre Mme Caroline Hukardo pour obtenir le divorce.

Nanette Prazzisi contre Angelo Zeto pour obtenir la séparation de corps et de biens.

—Hier, à 5 heures, le juge Rightor a pris connaissance de l'affaire de Downing contre Adams Carrey et autres. Le demandeur réclamait $25,000 de dommages. La cour a rendu un jugement en faveur des défendeurs, qui avaient pour avocats MM. A. B. Philips et B. R. Forman.

Cour Criminelle.

Section A.

Johnny Moon, larcin. Accusation retirée.

Francesco Santa Maria, coups et blessures, acquittée.

Section B.

E. Choral, accusé de voies de fait sur Louis Malter, étant mort, une ordonnance de non lieu a été émise.

Wm Reneih, larcin, 1 mois.

Willie Robinson, larcin, un an de pénitencier.

Les cours ont ajourné par respect pour la mémoire de feu M. John A. Gilmore.

Deuxième cour de recorder. —Mme Peppina Mattaino, dont le mari a été brûlé après avoir été assassiné, en février dernier, a été envoyée devant la cour criminelle sans être admise à fournir caution. Elle a comparu hier devant la 2me cour de recorder, mais les témoignages n'ont rien révélé de nouveau.

Excursion.—Les excursions à Bâton-Rouge se succèdent tous les dimanches. Dimanche prochain, 14 avril, aura lieu celle de la Vigilant Steam Fire Co. No 3, qui en affecte le produit à son fonds de secours.

Comité d'organisation : A. Ravannack, John Dubuc, R. Smith, Chas. Crasso, E. Stephens, John H. Gardner, P. Schultz, S. F. Beuchereau.

Billets, aller et retour, $1.

Tentative de suicide.—Hier soir, à 1 heure 30, une négresse du nom de Marie Robinson, âgée de 24 ans a essayé de se suicider en avalant 5 sous de laudanum, chez elle, rue des Français No 145. Les étudiants sont arrivés à temps pour la mettre hors de danger. Elle dit avoir agi sous l'influence de chagrins de famille.

Louisiana Mutual B. A.—Le dimanche de Pâques, 21 avril, cette association donnera, au bénéfice de son fonds de secours, une promenade-concert suivie d'un bal qui sera donnée au West End.

Comité d'organisation: MM. E. A. Rod, L. R. Théard, L. Bonee jr, P. Forschler, Thos Lodge, E. Zoerger, Jos. A. Zimmerman, G. J. Konzelman.

Billets 25 cts.

Les maçons.—Les travaux de construction de l'entrepôt de la raffinerie Louisiana ont commencé hier matin. La compagnie ayant refusé d'accorder aux maçons les 45c par heure demandés, 5 maçons libres ont été embauchés à 35c. Un rassemblement de nombreux membres de l'Union s'était formé en face du chantier, mais les ouvriers n'ont pas été importunés.

Western Union—La réduction dans le tarif des dépêches télégraphiques a été mise en vigueur. Elle est comme suit pour les différents Etats :

Pour la nuit :

Floride, de 40c pour 10 mots et 3c par mot en sus à 30c et 2c.

Iowa, de 50c et 3c à 40c et 3c.

Kansas, même réduction.

Kentucky, de 40c et 3c à 30 et 2c.

West Texas, de 50c et 3c à 30c et 2c.

Virginie, de 40c et 3c à 30c et 2c.

West Virginie, même réduction.

Pour le jour :

Arizona, de $1 pour les premier 10 mots et 7c par mot supplémentaire à 75c et 5c.

Mississippi, de 50c et 3c à 40c et 3c.

West Virginie, de 60c et 4c à 50c et 3c.

Paragraphes.—Le chef O'Connor a été informé qu'une alarme d'incendie sera donnée pendant quelques jours, à 8 heures du matin, à titre d'essai par la compagnie d'alarmes automatiques. L'alarme se composera de 4 coups donnés aux beffrois de la ville.

—Hier matin à 7 heures, F. et J. Roses et V. Hatrey qui troublaient la paix publique encoignure Bourgogne et St-Louis, ont été condamnés par le juge Dreux à $25 ou 30 jours chacun et l'agent a reçu l'ordre de porter contre F. Roses et V. Hatrey une accusation de voies de fait, ceux-ci ayant battu un vieux nègre lorsqu'ils ont été réintégrés dans leur cellule.

Guibollard parle de son neveu qui exerce l'homéopathie.

—Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il se vante d'être de la méthode de l'homme antipathique.

Est-ce que ce cher ami est chez lui ? demande un intime de la maison à Jocrisse.

—Attendez, m'sieur, répond le naïf Jocrisse, j'vas le lui demander.

—"Ah ! ce n'est pas mon pauvre défunt qui eût agi comme vous ! Tenez, vous êtes un monstre : plus je vous connais, plus je regrette mon premier mari."

—"Et moi donc !" répond monsieur en levant au ciel des yeux éplorés.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 10 avril. — Le trois pour cent est coté à 85 francs 75 centimes.

M. Vanderbilt et le Dr Pelligrini.

Paris, 10 avril—M. Vanderbilt, de New York, et le Dr Pelligrini, vice-président de la République Argentine, sont arrivés à Paris.

Le général Boulanger.—M. Rochefort.

Bruxelles, 10 avril—M. Rochefort a loué une maison en cette ville.

Ce soir le général Boulanger a assisté à la soirée donnée par le député Somzee.

Les artistes et les diplomates les plus marquants de la ville étaient présents. Le général a été bien accueilli.

L'empereur d'Autriche.

Vienne, 10 avril—L'empereur François Joseph visitera Berlin le 10 août.

La Reine Victoria.

Londres, 10 avril—La reine d'Angleterre ira à Sandringham, résidence du prince de Galles à Kins Lynn, vers la fin du mois.

Sa Majesté y séjournera quatre jours.

L'amirauté anglaise.

Londres, 10 avril—L'amirauté fera une enquête sur les efforts qu'a pu faire le Duc d'Edinbourg, commandant en chef la station de la Méditerranée, pour remettre à flot le navire de guerre anglais *Sultan*, qui s'est échoué au commencement de mars sur l'île de Comino, près de Malte.

Arrestation d'un meurtrier.

Hambourg, 10 avril—L'individu qui a assassiné un jeune garçon du nom de Steinfalt, dans un des faubourgs de cette ville, il y a quelques jours, a été arrêté à Lubeck.

Condamnation.

Dublin, 10 avril—Les Pères Morris et Cunningham ont été condamnés aujourd'hui à deux mois de prison, sans travaux forcés, conformément aux délits prévus par l'Acte des Crimes (Crime Act.) Ils ont fait appel.

M. Pasteur.

Sydney, N. Galles du Sud, 10 avril—Le comité nommé pour faire une enquête sur la découverte de M. Pasteur, relativement à l'extermination des lapins, a fait un rapport sur le résultat de la dite enquête.

Le comité déclare qu'après des expériences faites, il est d'opinion que les lapins qui ont été inoculés avec le virus mouraient, mais que la maladie n'était pas communiquée par un lapin à un autre.

Taxe directe.—Explosion.

Sydney, N. J. du Sud, 10 avril—Le budget pour l'année prochaine a été présenté aujourd'hui au Parlement. Le gouvernement propose d'abolir tous les droits spécifiques et d'imposer une taxe directe à la place. Si cette mesure est adoptée, elle ne prendra effet qu'au commencement de l'année prochaine.

Une explosion a eu lieu aujourd'hui dans la houillère Erie, à Castrop. Vingt-cinq personnes ont été tuées.

Le duc de Nassau.

Luxembourg, 10 avril. — Le duc de Nassau, actuellement régent du Grand Duché de Luxembourg, a été l'objet d'une réception enthousiaste, à son arrivée, aujourd'hui, en cette ville.

Dans une Adresse aux membres du conseil, il a dit qu'il espérait bientot gagner les sympathies de la population, et qu'il était prêt à verser sa dernière goutte de sang pour la prospérité du pays.

La Compagnie de Cuivre Tharsis.

Londres, 10 avril—La Compagnie de Cuivre Tharsis a déclaré un dividende de 20 pour cent.

Le dernier dividende était de 10 pour cent.

M. O'Brien.

Dublin, 10 avril—M. O'Brien qui avait fait un appel à la cour, a obtenu une réduction de sa sentence. Il sera relâché le 22 mai.

Le solliciteur général pour l'Irlande.

Londres, 10 avril—M. Madden, solliciteur général pour l'Irlande, a déclaré aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que le marquis de Londonderry n'avait jamais eu l'intention de se démettre de ses fonctions de lord lieutenant d'Irlande.

La reine d'Angleterre.

Londres, 10 avril—Aujourd'hui la reine a rendu visite à sa vieille gardienne, Mme Hillier, à Regent's Park, et a causé une heure avec elle.

John G. Thompson.

Windsor, Ont., 10 avril—John G. Thompson, le commis de poste qui a soustrait des fonds, se trouve actuellement au British American Hotel, à Windsor. On dit qu'il ne peut être extradé.

Signaux de précaution.

Le télégramme suivant a été reçu à la Nouvelle-Orléans :

Washington, 10 avril, 10:30 h. p. m. —Hissez les signaux de précaution S. E. à 10:30 h. p. m. Tempête dans le nord du Texas.

A. W. Greeley,
Officier en chef des signaux.

Nouvelles de Khartoum.

Souakim, 10 avril—Un courrier qui vient d'arriver de Khartoum, porte des lettres de Slaten Bey et des membres de la mission catholique.

Le même courrier porte la tête, suppose-t-on, de Ras Alula, le général abyssinien qui, dit-on, a été tué dans une bataille à Galltabat. Cette tête est un présent du Khalife au gouverneur de Souakim.

Le comte Codogan.

Londres, 10 avril.—Il est probable que le comte Codogan sera le successeur de Lord Londonderry comme Lord Lieutenant d'Irlande, si celui-ci venait à se démettre.

Conférence catholique qui doit siéger à Madrid.

Madrid, 10 avril—L'archevêque de Vadolid présidera la grande conférence catholique qui doit s'assembler à Madrid au mois de mai.

Nouveau Cabinet Serbe.

Bucharest, 10 avril — Le nouveau cabinet sera composé comme suit : Président du conseil et ministre de l'intérieur, M. Catargi ; ministre des affaires étrangères, M. Lahavory ; ministre de la guerre, M. Mano ; ministres des finances, M. Vernesco ; ministre de la justice, M. Ghreassi ; ministre des domaines, M. Panisco ; ministre des cultes, M. Boaresco.

Mort de l'archevêque Paul.

Panama, 10 avril, via Galveston—Le journal *Star and Herald* annonce que l'archevêque Paul est mort subitement, le 9 courant, à Bogota, d'une affection du cœur. Sa mort est vivement regrettée.

Le Président Harrison.

Baltimore, Md., 10 avril—Une dépêche spéciale de Washington annonce : "Le Président a abandonné son projet de voyage dans la baie de Chesapeake pour le moment; la santé de Mme Harrison s'étant beaucoup améliorée."

Accident de chemin de fer.

Chicago, Ills., 10 avril—Une collision a eu lieu ce matin près de Joliet sur le Chicago, Santa Fe & California R. R., entre un train de passagers et un train à frêt.

Trois personnes ont été tuées et plusieurs blessées plus ou moins grièvement.

Les morts sont M. et Mlle Hart, de Brookline, Mass., et l'ingénieur du train à frêt. M. J. L. Hart, père des deux passagers tués, est grièvement blessé.

Les corps ont été transportés en cette ville.

Sénateur élu.

Providence, R. I., 10 avril.—M. Nathan F. Dixon a été élu sénateur.

Le journal News & Courier.

Charleston, Caroline du Sud, 10 avril. —Le board de directeurs du *News & Courier* a nommé aujourd'hui M. J. C. Hemphill administrateur de ce journal, pour succéder au capt. Dawson, qui a été assassiné. M. Hemphill faisait partie de la rédaction depuis cinq ans.

Le sénateur Sherman.

Pittsburg, Pa., 10 avril—Le sénateur Sherman s'embarquera le 1er mai pour l'Europe.

WASHINGTON.

Le département de la marine.

Washington, D. C. 10 avril—Le commandant du chantier de marine de Norfolk annonce au secrétaire de la marine M. Tracy que le navire de guerre *Pensacola* a été remis à flot. Il ne faudra qu'une semaine pour le réparer.

La Question Samoane.

Washington, D. C., 10 avril—On rapporte sous bonne autorité aujourd'hui au département d'Etat, que trois des puissances signataires au traité relatif aux affaires samoanes : l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis, sont arrivées à une entente. D'après les termes de celle-ci elles ont décidé de n'avoir qu'un navire de guerre à Samoa jusqu'à ce que la conférence qui doit siéger à Berlin soit arrivée à une décision.

Les Etats-Unis enverront à Samoa, dit-on "l'Alert," navire de 1000 tonneaux qui se trouve actuellement à Honolulu ; la corvette "Sophie" qui est en route en ce moment pour Zanzibar, représentera les intérêts de l'Allemagne, et l'Angleterre sans nul doute donnera l'ordre au "Calliope" de se rendre de Sydney à Samoa.

Le vice-amiral Thomas H. Patterson.

Washington, D. C., 10 avril—Le vice-amiral Thomas H. Patterson, qui est mort dernièrement en cette ville, est né en 1820, à la Nouvelle Orléans, où son père, officier de marine, était stationné.

L'amiral Patterson était entré dans la marine en 1836 comme enseigne et fut nommé vice amiral en 1877.

En 1880, il commandait l'escadre asiatique et depuis 1883 il avait été mis sur la liste des officiers en retraite.

Le Secrétaire Windom.

Washington, D. C., 10 avril.—Le Secrétaire Windom a eu cette après midi, une conférence de plusieurs heures avec le Président, relativement à certaines nominations sous le contrôle du département de la Trésorerie.

On dit qu'ils sont arrivés à une conclusion pour plusieurs de ces nominations et que celles-ci seront annoncées sous peu.

La nouvelle canonnière Yorktown.

Washington, D. C., 10 avril.—Tous les officiers de la nouvelle canonnière *Yorktown*, à l'exception du commandant Chadwick, ont reçu l'ordre de se rapporter aujourd'hui à bord à League Island. Le *Yorktown* sera prêt à prendre la mer dans une quinzaine de jours.

L'expédition de lord Lonsdale.

Chicago, Ills., 10 avril—Une dépêche de Port Angeles, N. W. T., porte :

"Le bateau-pêcheur (goëlette) *Cumberland*, capitaine Elliott, arrivé ici hier après une traversée très orageuse de trente-quatre jours, venant de l'île Kodiack, Alaska, porte des nouvelles de lord Lonsdale, qui partit, il y a un peu plus d'un an, afin de se rendre par terre au Pôle Nord. Lord Lonsdale, accompagné d'un certain nombre de guides Esquimaux et Indiens, a atteint Kodiack vers le 15 février, épuisé de fatigue et de faim.

Ils venaient d'une Mission isolée près des bouches de la rivière Kuskewin, qui se verse dans la Baie de Bristol et avaient passé par toutes les souffrances, toutes les privations, pendant un voyage de plusieurs mois à travers la Péninsule Alaska. Peu de jours après son départ de la dite Mission, lord Lonsdale avait été sérieusement blessé.

Tandis qu'il marchait à la tête de sa petite caravane, il glissa et tomba dans une crevasse.

Son épaule gauche en fut fortement contusionnée, à ce point que l'usage de son bras lui devenait impossible, la hanche était presque déboitée, et il était incapable de poursuivre sa route à pied. On le plaça donc sur un traineau et ce fut ainsi qu'il fut conduit à Kodiack. Le chemin entre la Mission et l'île Kodiack était couvert d'une neige légère, ayant environ sept pieds de haut.

Une effroyable tempête éclata bientôt; elle soulevait les parcelles de cette neige, les amassait comme en nuages qui détruisait tous les jalons, toutes les indications de la voie, familiers aux guides, et les tourbillons ainsi formés rendaient la marche à peu près impossible. Le 4 février la bande atteignit un lac situé environ au centre de la péninsule. Là lord Lonsdale put prendre un repos qui lui valut quelque soulagement, puis on reprit la route de Kodiack.

Au moment d'arriver à la Passe Cook, deux des guides moururent ; on les ensevelit sous la neige. Quand les voyageurs atteignirent enfin Kodiack, ils étaient arrivés au paroxysme de la fatigue, de l'accablement ; s'ils n'avaient point là des vivres et un gite, lord Lonsdale aurait certainement succombé.

Il a déclaré qu'il passerait une semaine ou un mois, ou peut-être même un plus long temps à Kodiack ; mais il a ajouté très catégoriquement aussi qu'il en avait assez des explorations Arctiques et qu'il retournerait bientôt en Angleterre.

Le Centenaire de l'Inauguration de Washington.

Baltimore, Maryland, 10 avril—Le Cardinal Gibbons a lancé aujourd'hui une lettre-circulaire au Clergé de Baltimore, relative à la célébration prochaine du Centenaire de l'Inauguration de George Washington, premier Président des Etats-Unis.

Voici cette lettre :

"Révérend cher monsieur,

"Ainsi que vous le savez déjà sans nul doute, le mardi, 30 avril prochain, les citoyens de la République s'uniront pour célébrer le Centenaire de l'Inauguration de George Washington, "le Père de son Pays" et le premier Président des Etats-Unis.

"A Washington restera l'impérissable gloire d'avoir arraché son peuple à l'asservissement, à l'oppression, et d'avoir allumé par lui le flambeau de la liberté et de la prospérité nationale.

"L'histoire de ces Etats-Unis est celle de la grandeur naissant graduellement de ces bases de liberté, de légalité et d'ordre que Washington jeta si profondes, si puissantes, l'histoire de cette superbe création de nos institutions nationales, aujourd'hui l'admiration du monde.

"C'est pour cela que nous témoignons de notre amour pour lui, et que nous nous efforçons de payer une faible fraction de la dette incalculable que nous avons contractée envers sa mémoire, en donnant son nom à de belles et opulentes cités, depuis notre grande capitale jusqu'à tant d'autres villes du continent ; que nous donnons encore ce nom à de gigantesques montagnes, à de majestueux navires et aussi à des milliers de nos fils. Ce nom est gravé au plus profond des cœurs ; il est chéri de tous.

"C'est de toute justice et il est beau que cette nation ainsi fondée, qui grandit sur les voies qu'il a tracées lui même, célèbre d'une façon toute spéciale, avec reconnaissance le Centième Anniversaire de ce jour où celui qui avait été le grand Capitaine en temps de guerre, prit possession, la paix revenue, du fauteuil de Premier Magistrat du pays, si vaillamment, si heureusement défendu par lui.

"Ce doit être une cause de satisfaction profonde et générale que le spectacle des citoyens des Etats-Unis, sans distinction de race, de communion, de nationalité originelle, s'apprêtant tous à saluer la vie et les triomphes du plus grand homme qu'ait produit l'hémisphère occidental ; un dont le Dieu Tout Puissant dota son siècle comme d'un exemple pour tous les siècles à venir.

"Conséquemment, et afin de donner une expression à notre cordiale reconnaissance pour les bénédictions civiles et religieuses ainsi répandues par Celui dont émanent tous les dons parfaits; afin de demander dans vos prières que les sentiments de patriotisme qui enflammaient le cœur de Washington, se perpetuent dans ceux à qui peuvent être confiées les destinées de notre bien-aimé pays, vous êtes invité, Révérend cher Monsieur, à annoncer, en temps que vous jugerez opportun, un service religieux spécial devant avoir lieu le 30 avril, à 9 heures du matin, ou à telle autre heure plus convenable pour votre congrégation. Vous êtes requis, en outre, au cours de ce service, de prononcer telle allocution que vous pourra suggérer la circonstance et de la conclure par la "Prière pour les Autorités".

"Afin aussi de donner plus complète expression de la joie et des actions de grâces, les cloches devront sonner de 10 heures à 10 heures et demie, ce même matin.

"(Signé) James, Cardinal Gibbons."

Bizarre !

Quand on a quelqu'un dans le nez, on ne peut plus le sentir !

A l'examen du baccalauréat :

—Quel est le meilleur isolateur connu ? demande le professeur de physique.

—La pauvreté !

Guibolard cherche une maison de campagne dans la banlieue de Paris :

—Est-ce que l'air est sain dans votre localité ? demande-t-il à un indigène.

—Sain ! monsieur.... On y devient centenaire en un rien de temps !

Entre gommeux.

—Tu sais qu'on vient de me donner un conseil judiciaire ?

—Et qu'est-ce que tu as dit ?

—Rien ; j'en suis resté,... interdit !

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ,

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 5 Coast......9:00 am	No 6 Coast.......9:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex...3:05 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen......9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:30 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express.......8:45 am
No 54 B. R. Local......10:10 am	No 53 B. R. Local.........3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1..........9:00 am	No. 2..........5:00 pm
No. 3..........6:25 pm	No. 4..........8:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6..........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11 25 am
No 17 Local....6:55 am	No 18 Local....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m, 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m....5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach.....9:20 am. Dimanches seulement 6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée ....7:00 pm | Départ.......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée.......8.45 am | Départ.........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 11 AVRIL 1889.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M.
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M.
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M.

VENDREDI, 12 AVRIL 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M.
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M.
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M.

Fleuve et rivières

Memphis, 10 avril—Le fleuve baisse. Temps clair. Arrivé, Jennie Campbell de l'Ohio. Smoky City pour l'Ohio à 7 a m.

Memphis, 10 avril, soir—Le fleuve est stationnaire. Temps agréable. Départs, City of Baton Rouge pour St-Louis à midi; Campbell pour l'Ohio à 3 p m.

St-Louis, 10 avril—Le fleuve baisse, 14 pieds 6 pouces à l'étiage. Temps couvert. Arrivés Calhoun de Peoria, Idlewild de Cape Girardeau. Départ City of St Louis pour la Nlle-Orléans, Idlewild pour Cape Girardeau.

Cairo, 10 avril—Le fleuve a 19 pieds 6 pouces et baisse. Temps beau et plus chaud. Arrivés New South de St-Louis midi, Belle Memphis de Natchez 5 p m. Départ New South pour Paducah 1 p m, Belle Memphis pour Natchez 6 p m.

Louisville, 10 avril—La rivière baisse—8 pieds 8 pouces dans le canal; 6 pieds 6 pouces aux chutes. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 10 avril—La rivière a 19 pieds 8 pouces et baisse. Temps beau. Départ, Ohio pour Memphis.

Pittsburg, 10 avril —La rivière a 8 pieds 10 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 10 avril, 6 p m—Vent du sud. Pas d'arrivages.

Départs, steamships Excelsior pour New York, Foxhall pour Port Limon et Professor Morse pour Puerto Cortez.

Marchés.

Paris, 10 avril—Les rentes 3 pour cent 85 francs 75c.

Havane, 10 avril—Or espagnol 236 1/4 à 236 1/2. Change calme. Sucre ferme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 10 AVRIL 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Aransas, Staples, Key West, via Punta Gorda.
Steamship (ang) Ponca, Bowen, Brême via Norfolk, Va.
Goëlette (ang) Storm King, Webster, Utila.
Steamship (ang) Nymphae, Horsfield, Elsinore (pour ordres) via Newport News.
Steamship (ang) Thomas Turnbull, Sheath Cork (pour ordres) via Norfolk, Va.
Steamship (esp) Ramon de Larrinaga, Liverpool.
Goëlette Nellie Blanche, Twoomey, Aransas Key.
Campêche.
Steamship (am) Breakwater, Clark, Puerto Cortes, via Livingston et Bélize.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville. Lougre Kentucky, ——. Golden Ranche, Harry Brown, Glazer, Louisville, avec 11 chalands.

EXPORTATIONS.

BREME, VIA NORFOLK, VIE.—par steamship Ponca—1931 balles coton 4756 sacs tourteaux graine coton 26,029 boisseaux mais en grenier.

ELSINORE, VIA NEWPORT NEWS.—par steamship Nymphae—99 942 boisseaux mais en grenier 5000 sacs à grain.

CORK, VIA NORFOLK, VIE.—par steamship Thomas Turnbull—103,728 boisseaux mais en grenier 5000 sacs à grain.

LIVERPOOL—par steamship Ramon de Larrinaga—7071 balles coton 12,000 douves.

ARENAS KEY—par goëlette Nellie Blanche —10,2?0 pieds bois de charpente 31 colis divers.

PUERTO CORTEZ, LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Breakwater — 28,900 pieds bois de charpente 180 colis divers.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE — par steamer Mary Z Comeaux—44 barils sucre 32 barils melasse 22 sacs riz brut et fret assorti.

GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—50 barils sucre 16 barils melasse.

LOUISVILLE—par towboat Harry Brown et chalands—277,000 boisseaux charbon.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—50 barils sucre 16 barils melasse et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 134 balles coton 125 balles laine coton 1190 sacs sucre 10 barils sucre 8 barils sucre 245 barils melasse 33 sacs riz brut 250 barils vin de Cal. 60 caisses vin et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—2 wagons graine coton 1 wagon vin et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILWAY—2600 sacs farine graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—265 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—1058 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—78 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Aransas	Havane	Alger
Annie	Gênes	4e dist, 45
Breakwater	Belize	1er dist, 15
City of Lincoln	Brême	rue 4e
Chalmette	New York	Alger
Chilian	Havre	rue 2e
Clinton	Havane	Alger
Caxtan	Liverpool	Gretna
Cuban	Liverpool	1er dist, 20
Haytian	Liverpool	1er dist, 21
Joaquin Ancona	Mexico	3e dist, 28
Legislator	Liverpool	4e dist, 48
Nymphae	Cork	rue 5e
Ponca	Brême	rue 2e
Pius IX	Barcelone	4e dist, 43
Ramon de Larrinaga	Liverpool	1er dist, 27
Statesman	Liverpool	2e dist, 10
Statesman	Liverpool	Southport
W G Hewes	Bluefields	Alger
Wm Turnbull	Queenstown	Elevator
Yucatan	Liverpool	1er dist, 20
BARQUES.		
Marcello	En détresse	Pis Tier
Volturne	Salerne	1er dist, 32
Guiseppe	Russie	rue 8e
BRICKS.		
Enrique	....	3e dist, 39
GOËLETTES.		
Nellie Blanche	....	2e dist, 17
Storm King	....	2e dist, 17

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Goëlette Alice McDonald, Dukeshire.......parti 22 mars
Navire Fawn, Hopkins..........parti 22 mars
Steamship Louisiana, Gager........parti 6 avril
Steamship El Monte, Hawthorne. parti 6 avril
Barque H L Routh, Kirby........partie 4 avril
Steamship El Paso, Quick.........parti 9 avril

PHILADELPHIE.

Steamship Stag, Robinson..........parti 9 avril
Goëlette E C Allen True, McLaughlin.par.4 avril

ROCKPORT, ME.

Goëlette Kate E Morse, Crocker...parti 16 mars

LIVERPOOL.

Steamship Counsellor, Lang........parti 19 janv
Steamship Navarro, Aldecocea......parti 12 fév
Steamship Gallego, Arrinalzaga.....parti 23 fév
Steamship Professor, Keller........parti 2 mars
Steamship Emiliano, Albonegia.....parti 2 mars
Steamship Australian, Peters.....parti 10 mars
Steamship Mariner, Black.........parti 19 mars
Steamship Author, Everett.........parti 2 mars
Steamship Wm Cliff, Winder.....parti 1er avril
Steamship Governor, Valliant.......parti 5 avril
Steamship Alava, Albonigа.........parti 4 avril
Steamship Bernard Hall, Alexander.parti 14 mar
Steamship Venezuelan, Highton...parti 15 mars
Steamship American, Ansen.......parti 17 mars
Steamship Merchant, Platt........parti 22 mars

LONDRES.

Steamship Erl King, Priske........parti 29 mars

FALMOUTH, ANG.

Steamship Falmouth, ——........parti 2 avril

BORDEAUX.

Steamship Paris, ——..........parti 26 mars

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Annie, Ormiston.........parti 23 mars
Steamship Northgate, ——........parti 28 mars
Steamship Edgar, Hodgson.........parti 3 avril
Steamship Danish Prince, Pottr..parti 1er avril

KINGSTON, JA.

Steamship Gardenia, Rutherford.....parti 7 avril

ANVERS.

Steamship Bordeaux, Blanchandin.parti 31 janv
Steamship Paris, ——..........parti 31 mars

PALERME.

Steamship Intrepid, Hodge.........parti 15 mars
Steamship Glen Taner, ——.......parti 30 mars

GÊNES.

Barque Clementina, ——..........partie 30 mars

PAUILLAC.

Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 9 fév

MONTEVIDEO.

Steamship Waterloo, ——.........parti 30 mars
Steamship Crest, ——.............parti 28 mars

CASTELLAMARE

Brick Selina Stanford, Starita.......parti 29 janv

BUENOS AYRES

Barque Francesca, Marasco........partie 21 fév
Steamship Crest, ——............parti 21 mars

RIO DE JANEIRO.

Steamship Chancer, ——..........parti 2 avril

DAKAR.

Barque Therese, Brewer..........partie 24 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence en briques à deux étages, rue de la Douane No 142, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 26,489.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir :

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue de la Douane, sur 77 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le dit lot de terre ayant l'usage en commun avec le lot No 2 d'une allée dans le fond de 4 pieds de large ouvrant sur la rue Dauphine. Ensemble une résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée, vestibule ou corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, balcon en fer sur la façade, treize chambres à coucher aux étages supérieurs, cuisine, chambre à bain, galerie derrière et sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la discrétion de l'acquéreur, et la balance du prix d'acquisition représentée par des billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans de crédit, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de leurs dates ; lesquels billets seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque.

L'acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur : le dit acte contiendra toutes les clauses pénales d'usage, frais d'avocat, police d'assurance, etc., etc.

L'acquéreur assumera, en sus du prix d'achat, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1889, et déposera entre les mains de l'encanteur un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant du prix de vente.

26mars—26 30—avril 6 13 20 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix.

Magasin en briques à trois étages, avec résidence, formant l'encoignure des rues Orléans et Royale.

Elégante résidence à deux étages, rue de l'Esplanade, No 209.

Deux maisons à deux corps de logis, Nos 341, 341 1/2, 343 et 343 1/2, rue Villeré, près de la rue de l'Esplanade.

Terrains dans la ville de Bossier, paroisse St-Tammany.

Aussi—Coupons, billets, bons et d'autres obligations.

Succession de Martin Soye Coste.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —No 24,146.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 13 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 mars 1889—les propriétés suivantes, savoir :

Le magasin à l'encoignure des rues Royale et Orléans.

1° **Un lot de terre**, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St Pierre; lequel lot mesure 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Royale, 77 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Orléans, 57 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, 19 pieds 2 pouces 4 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Royale, de là 21 pieds 4 pouces 2 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Orléans, de là 16 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Orléans, de là 4 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue Royale, et de là 41 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue Orléans. Ensemble une bâtisse en briques à deux étages, avec magasin au rez-de-chaussée et résidence au-dessus; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1889, à raison de $100 par mois.

La résidence rue de l'Esplanade.

2° **Un lot de terre**, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et Villeré, mesurant 46 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue de l'Esplanade, 153 pieds de profondeur sur la ligne parallèle et vers la rue Villeré, 11 pieds 10 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue de l'Esplanade, 19 pieds 4 pouces 6 lignes sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle à la rue des Marais, 64 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 175 de profondeur sur la ligne parallèle vers la rue des Marais.

Ensemble, une élégante résidence à étage, retirée de la rue, ayant au rez-de-chaussée, galerie sur la façade, corridor d'entrée, salon, double parloir, salle à manger à arche avec office, cuisine et chambre à domestique ; cinq chambres à coucher au premier, cheminées en marbre blanc dans toutes les chambres de la maison principale, rotonde, gaz partout ; un joli jardin d'agrément, avec pavage Schillinger, grillage en fer sur la façade, une belle écurie et remise, citernes, hangar, lieux d'aisance haut et bas, etc., etc. Le tout couvert en ardoises et en très bon ordre.

Deux résidences doubles rue Villeré.

3° **Un lot de terre** situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Kerlerec et Columbus, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises, ayant galerie sur la façade et douze chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. La maison. Le tout divisé en deux corps de logis, loué $32 par mois.

4° **Un autre lot de terre** situé dans le même îlet attenant au lot ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré, sur 117 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations sont les mêmes que la propriété ci-dessus; troisièmement décrite—louée aussi $32 par mois.

5° **Quatorze lots de terre**, situés dans la ville de Bossier, paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, désignés par les Nos 3, 8, 9 et 11.

Le lot No 3 de l'îlet No 6, borné par les rues St Mary, Keller, Sixième et Septième, mesurant 60 pieds de face à la rue Keller sur 120 pieds de profondeur.

Les lots No 8 de l'îlet No 11, bornés par les rues Warren, St-Joseph, Cinquième et Sixième, mesure 60 pieds de face à la rue Warren sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No 9 de l'îlet No 1, borné par les rues Front, Seconde, Keller et St-Mary, mesure 60 pieds de face à la rue St Mary sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No 11 de l'îlet No 12, renfermé par les rues Warren, St-Joseph, Sixième et Septième, mesurant 60 pieds de face à la rue Warren, sur 120 pieds de profondeur.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Aussi

6° **Un Bond de John W. Read**, en faveur du défunt M. S. Coste pour $10,000 daté février 1887, pour la vente de certaines terres situées dans la ville de Birmingham, Ala., et tous les droits contre le dit John W. Read.

7° **Un montant divers de billets**, comptes et réclamations d'après inventaire enliassé en Cour.

Termes et conditions—Pour les terres de la ville de Bossier, bons et comptes **comptant** et pour la balance des propriétés situées en ville, un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs seront tenus de maintenir les propriétés assurées pour le montant des billets fournis et transféreront les polices aux porteurs des billets.

Les actes de ventes contiendront la clause de non aliénation et les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent en cas de poursuites judiciaires et la vente des propriétés en litige sans estimation et toutes les autres clauses usuelles généralement contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs paieront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1889, et déposeront entre les mains de l'encanteur 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Les actes de ventes se passeront pardevant Chas. G Andry, notaire.

9 mars—9,16,23,30—avril 6,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau et livres de loi.

Succession de Oscar Drouet.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse.—Conformément à un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 avril 1889, il sera vendu le LUNDI, 15 avril 1889, à 10 heures et demie, au bureau Nos 111 et 113 Passage de la Bourse, entre les rues St-Louis et Conti—tous les meubles contenus dans le dit bureau, et aussi un lot de livres, y compris les rapports de la Cour Suprême de la Louisiane.—Et le même jour, à l'encoignure des rues Esplanade et Dupré, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu tous les meubles meublant de la maison.

Conditions—Comptant.

3 avril—3,9,14

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE

de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent que le 25ème jour de février 1889, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci après mentionnée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Joséphine Christina vs. Joseph Christina, son mari, et al.—Division E.—No 26,068.

Sur motion de Braughn, Buck, Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante, et en produisant devant la cour de bonnes preuves à l'appui de sa demande; et la cour considérant que la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante contre le défendeur, il est par conséquent ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 11 février 1889, soit maintenant confirmé et fait final, et conformément à cela qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Joséphine Mazzola, femme de Joseph Christina, et contre son dit mari, Joseph Christina, décrétant une séparation de propriétés entre eux, et un autre jugement en faveur de la dite plaignante et contre le défendeur pour la somme entière de treize cents piastres, avec intérêt légal sur la dite somme du 16 septembre 1880 jusqu'à paiement, cinq piastres de frais pour acte notarié et les frais de ces procédures et avec reconnaissance de droits d'hypothèque de la plaignante et privilège sur toute la propriété, foncière et personnelle, du défendeur

Jugement rendu le 25 février 1889. Jugement signé le 1er mars 1889.

[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans ce sixième jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

{Sceau} M. GUIRAUD, Député Greffier.

13mars—1f par sem en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE

de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie que le 18me jour de février 1889 jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les paroles et chiffres comme suit, à savoir :—

Emma L. Glaser vs F. H. Elhers, son mari—No 24,371—Division B.

Cette affaire est appelée pour être jugée. Présent E. K. Skinner, pour la plaignante. Défendeur absent et non représenté.

Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et l'avocat, la loi et les preuves étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Emma L. Glaser et contre le défendeur F. H. Elhers, son mari, dissolvant la communauté d'acquêts et gains existant entre eux et que le défendeur soit condamné payer les frais de ces procédures.

Jugement rendu le 13 février 1889.

Jugement signé le 19 février 1889.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 11ème jour de mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

R. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mars—14 28—12 av

J INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,

100......Rue Conti......100

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, connue sous le No 336 rue Terpsichore.

Edward F. Stumpf vs. Rudolph Vandergriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Remparts, Euterpe et Place Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et vingt lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, la ligne latérale du côté de la rue Dryades faisant aussi face sur une allée commune, entre les propriétés de Mme Glaser et la propriété ici décrite qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilé, Jne., sous-voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1882, annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 2 février 1882, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, ladite propriété étant maintenant désignée et connue sous le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 selon un plan de J. Pilié, daté du 20 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 28 février 1859, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 avril—2 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Zengel vs J. V. Guillotte et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,104.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Amour, (maintenant Remparts), Piété et Craps, (maintenant Bourgogne), mesurant soixante-dix pieds huit pouces de face à la rue Désiré, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ; le dit lot formant partie des lots Nos 1 et 2 de l'îlet No 38, d'après un plan du faubourg Montreuil, déposé au bureau de O. De Armas, notaire en cette ville d'après un acte daté du 29 juin 1831.

Acquis par J. V. Guillotte, défendeur, de Laurent Bouché, d'après un acte pardevant T. Buisson, notaire, le 21 décembre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 mars—avril 2, 9, 16, 23, 27.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 9,984.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir ;

Tous les droits, titres et intérêts de M. et Mme Sam Brown dans deux (2) lots de terre ensemble avec toutes les améliorations ci-dessus, situés dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 285 borné par les rues Washington, Cypress, Burdette et Neuvième, désignés comme lots Nos 21 et 22 sur un plan dressé par Cellers, déposé en l'étude de James D. August, notaire, et mesurant chaque trente pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 22 formant l'encoignure des rues Washington et Cypress.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL, Constable.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—J. F. Hollerbach vs. ses créanciers — No 26,816—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Jacob Franz Hollerbach, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bernard Fitche, notaire, à son bureau No 37 rue Carondelet, en cette ville, mercredi le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Saml Henderson Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1889.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

M. GUIRAUD, Député-Greffier.

22 mars—3f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. C. Malone vs. ses créanciers.—No 26,642—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Patrick C. Malone, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le SAMEDI 20me jour d'avril 1889, à 11 heures A. M. dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur sa demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic, et dans le but de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 4 avril 1889.

Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

5avril—3f en 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Scannell et Lafaye vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable raison sociale de Scannell et Lafaye, et de John O. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer le temps et la manière par lesquels l'actif restant de la dite raison sociale insolvable, et ses membres, sera disposé : pour considérer et déterminer sur quelles termes aucune des dites réclamations appartenant aux dites insolvables sera compromise ; pour autoriser un syndic à effectuer tout compromis de la manière que le jugera la dite réunion, et spécialement pour prendre en considération la nécessité de lever l'hypothèque légale existant en faveur des dits insolvables sur une certaine portion de propriété dans la ville de la Nouvelle Orléans, au coin des rues Chestnut et Joséphine, et que tous les créanciers soient requis, conformément à la loi, d'assister à la dite assemblée.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

22 mars—4 f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Heinrich W. Kuieper vs. ses créanciers—No 26 644—Div. E—Ordre de Cour—Que la cession faite par Heinrich W. Kuieper soit acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers de dit insolvable et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Fred Zengel, notaire, le 20ème jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'élire un syndic, de délibérer sur l'application du dit insolvable pour une décharge et dans le temps et les conditions de vente de la propriété de l'insolvable, et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1889.

[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN. Député greffier.

6 avril—3f au 20 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—W. C. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480—Division A.—Ordre de Cour—Que la pétition ici enliassée soit et est par le présent acceptée pardevant le bénéfice des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et voter sur la demande du pétitionnaire de lui accorder un répit; que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit W. C. Shepard soient suspendues.

Nlle-Orléans, 18 mars 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

M. GUIRAND, Député Greffier.

19 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert B. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la cession des propriétés faite dans cette affaire, dans le but de considérer l'application de l'insolvable pour la décharge de toute dette, et aussi dans le but d'élire un syndic et voter sur telles matières qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 2 avril 1889.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

3avril—3 f au 10 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Geo. H. Balsley vs ses créanciers—No 20,200 Division B—Ordre de Cour—La pétition suivante étant considérée il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable G. H. Balsley soit tenue pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 1er jour de mai 1889, à onze heures a. m., pour prendre en considération et décider pourquoi le compromis demandé dans la dite pétition ne serait pas accepté et le syndic de cette succession autorisé à exécuter tous documents et mandats nécessaires et pour considérer toute autre affaire qui pourrait être soumise à la dite réunion.

Il est de plus ordonné qu'un avis conformément à la loi sera donné de la dite réunion.

Nouvelle Orléans, 23 mars 1889.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

30 mars—3f au 1er mai

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts.—Droit d'occupation, et aussi une action.

Insolvabilité de J. H. Wilmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,881.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 5 avril 1889, et d'un ordre de vente additionnel daté le 10 avril 1889, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un lot de comptes ouverts, etc., ainsi que l'indique la liste enliassée au bureau.

2° Une action du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.

3° Le droit d'occupation du local No — rue Bassin, entre Julie et Girod, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Franklin, du bail de vente jusqu'au 17 janvier 1893, suivant le bail de Jos. Schreur à Jos. H. Wilmuth, en date du 18 janvier 1888.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 11 13 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Remparts, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt trois pieds de face à la rue St-Claude sur soixante pieds de profondeur en fond et vers la rue Chemin du Bayou, lequel dit lot formant partie jusqu'ici du dit terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Guigon d'après un acte passé pardevant G Duplantier, notaire, le trois de mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations dans le livre 120, folio 568.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mars—15,22,29—avril 5,12,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustavus Devron vs. Hermann Oelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,107—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Quatre lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Girod et St-Jean-Baptiste, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté au mois d'août 1834 et déposé dans le bureau de J. Cuvillier, ex-notaire. Les dits lots de terre sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun trente et un pieds (31) de face à la rue Congrès sur quatre-vingt-dix-huit (98) pieds neuf pouces (9) et quatre lignes (4) de profondeur ; acquis par Hermann Oelman par acte passé pardevant A. Ducatel, le 15 juillet 1879.

2° Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 7, 8, 9 et 10, dans l'îlet No 4, borné par les rues Royale, Dauphine, Lizardi et Egana, contigus les uns aux autres. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de profondeur. Le lot No 7 formant l'encoignure des rues Dauphine et Lizardi; le lot No 10 a vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Dauphine, vingt-sept (27) pieds de large dans le fond et cent vingt-neuf (129) pieds onze (11) pouces et onze et demi (11 1/2) lignes de profondeur. Etant la même propriété acquise de Henry Cornibé d'après un acte daté le 29 juillet 1887, enregistré au bureau des Aliénations, livre 127 folio 593.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété améliorée connue comme le No 10 rue Perdido et d'une propriété rue Claiborne, entre Bourbon et Union, la rue en arrière étant la rue Derbigny, à des conditions favorables, dans l'affaire de Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,987—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mars 1889 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 13 avril 1889, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont désignées par le No 10 rue Perdido, et les dépendances, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, St-Charles et Carondelet désigné comme lot certificat de mesurement fait par Louis H. Pilié, voyer, le 7 avril 1884 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers de D. G. & E M. Wilson à Hugh McCloskey, le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, notaire, pour la paroisse d'Orléans, et le dit lot mesure, suivant la mesure américaine, vingt-six pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds près de la rue St-Charles et une profondeur de cent deux pieds, six pouces et six lignes sur la ligne du côté près de la rue Carondelet et vingt-six pieds, deux pouces et trois lignes de largeur dans les deux côtés et dans le fond du dit local qui sont inclus dans la vente par les dits héritiers à Hugh McCloskey, et qui est la même propriété acquise par Hugh McCloskey des héritiers de D. G. & E. M. Wilson le 20 mai 1884, par acte pardevant James Fahey, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans.

2° Ce certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent, ou lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro sept cent cinquante, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bourbon et Union, désigné comme le lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire dans cette ville, le 20 juin 1879, et suivant le dit plan le dit lot mesure, mesure américaine, trente-deux pieds onze pouces six lignes et quatre-cinquièmes de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même lot que Hugh McCloskey a acquis de Frederick Robert par acte, le 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement décrite, un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billet d'acquéreur, daté du jour de vente avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en second lieu, la moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit du jour de vente, en billet de l'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion, à crédit pour les deux propriétés devant être scellée par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et les autres clauses usuelles.

L'acquéreur de la propriété premièrement décrite devant assurer les améliorations qui y sont pour au moins mille piastres et transférer la police d'assurance au syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 mars—11 18 25—avril 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philippe Bouron vs Jules V. Charpentier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant l'encoignure des rues Perdido et Prieur, dans l'îlet No 495 ; le dit lot a trente (30) pieds et deux (2) pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Désigné par le No 14 sur un plan par J. Pilié, déposé dans le bureau de D. L. McCay, notaire.

2° Un certain lot de terre dans l'îlet No 640 borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, désigné par le No cinq et mesurant quarante pieds de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt-huit pieds (128) de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er avril—1 8 15 22 29—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, coin des rues Carondelet et St Andrew, avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima vs Pers H. W. Fairchild et les héritiers et le légataire de Richard Sinnott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 26,504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, la propriété suivante, savoir :

Trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus par le numéro municipal 475 rue Carondelet et les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans et formant l'encoignure des rues Carondelet et St-André dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et St-André, et désignés comme lots 12, 13 et 14, sur un plan dressé par Rivière l'aîné de G. H. Stringer, arpenteur de la ville, et mesurent ensemble, comme suit :

Le lot douze, trente pieds [30] de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles. Le lot treize mesure vingt-sept pieds (27) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles; et le lot quatorze qui forme l'encoignure des dites rues Carondelet et St Andrew mesure vingt-sept pieds (27) de face à la rue Carondelet, à peu près vingt-trois pieds dans le fond, cent vingt pieds [120] deux pouces (2) quatre pouces [4] et trois lignes [3] de face à la rue Carondelet, à peu près vingt-trois pieds [23] un pouce [1] et trois lignes [3] de largeur [3] de profondeur et de face à la rue St-Andrew et cent vingt-pieds (120) de profondeur sur la ligne opposée qui la divise du lot treize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 avril—6,13,20,27—mai 4,11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 210 rue Royale.

F. J. Robert vs Mme Camille E. Girardey et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,546—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Philippe, Chartres et Dumaine, et désigné comme le lot No Deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, le 18me jour de juin 1858, et mesurant vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre vingt-dix [90] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes, et une largeur dans le fond de vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces sur une allée en commun pour l'usage des lots Nos Un, Deux et Trois sur le dit plan.

La propriété portant le No municipal 210 de la rue Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer au plaignant la réclamation de la somme de quinze cents piastres, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 17 mars 1883 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, tous les frais dans cette affaire, et toutes les taxes dues sur la propriété vendue. 2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et assumera aussi toutes les obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, pacte de non aliénando, et à payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc. 3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant, sur les lieux, et au cas où le prix de l'enchère sur la propriété serait, après déduction des frais de vendeur, frais et taxes au comptant, moins que le montant de la réclamation du plaignant, avec intérêt comme il est dit plus haut, et le billet qui sera assumé comme il est décrit ci-dessus, alors l'acquéreur payera la dite réclamation du plaignant au comptant, et assumera le billet ci-dessus décrit, pro rata, jusqu'à concurrence de la balance de son enchère.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 avril—6 13 20 27—4 11 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henrietta H. Anderson vs Charles G. Walker, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,815—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, actions et intérêts du défendeur, Charles G. Walker, dans la propriété ci-après décrite, et dont il a hérité de sa mère, feue Mme Maria L. Walker, dont la succession est ouverte à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 26,125 du dossier de la dite cour, savoir :

Deux lots de terre situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Quatrième, Magasin et Washington, étant les deux lots Nos 20 et 21 du dit îlet, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 122 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 720 rue du Camp, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par feue Mme Maria L. Walker de Milton Taylor, comme le témoigne un acte passé pardevant E. Brenan, ancien notaire de cette ville, le 1er janvier 1866, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans dans le livre 89, fol. 383.

Un certain ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 136, rue Magazine, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, rue Magazine Quatrième et Camp, désigné comme lot 17 d'après un croquis fait par W. T. Thompson, député-voyer de la ville et annexé à un inventaire de la propriété qui dépendait de la succession de Nels. Anderson, fait par James Graham, notaire de cette ville, le 7 septembre 1860, le dit lot ou portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 154 pieds 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y rattachant ou en dépendant d'une manière quelconque. Cette propriété est celle que feue Mme Maria L. Walker avait acquise par achat de la veuve et des héritiers de Nels. Anderson, ainsi que le témoigne un acte passé pardevant Jas. Graham, notaire, le 23 mars 1861.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 avril—6 13 20 27—mai 11 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louise A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,752—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, au coin de la rue Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre ... Bons Enfants, et la rue en arrière étant la rue Marigny. Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente et un sur le plan général du dit faubourg, mesurant cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur cent vingt-cinq pieds et six pouces de profondeur, mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt-dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci-dessus.

Saisi dans la présente affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quatre-vingt-cinq dollars montant prix sur le stock, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur les dites actions, huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876, huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877, huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1882, huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887; aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville, et d'Etat sur ladite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais dont le paiement, peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir : la somme de quatre mille cinq cents piastres ; l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 mars—11 18 25—avril 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un îlet de terre situé dans le septième district de la Nlle Orléans, désigné par le numéro 286, borné par les rues Short, Washington, Cypress et Neuvième, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant le même îlet acquis par le dit Jean Camet de Victor Fortier, selon acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 mars—18 25—1er 8 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. C. Meynier, tuteur, etc., vs. Arthur Hauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,902—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre vacant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Promenade Carondelet, Rocheblave et Tonti, mesurant vingt huit [28] pieds un [1] pouce et sept [7] lignes de face sur la rue St Pierre, sur cent [100] pieds de profondeur, sur vingt-huit [28] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2avril—2 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Hoffner, Anthony Bachr "transferee" vs Edward Mene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,661—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Tolédano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par Wm Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866 ; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds, un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A, de quatre-vingts [80] pieds, dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Tolédano, en arrière du lot A, et courant parallèlement avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds, onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt huit [128] pieds, six [6] pouces et six [6] lignes vers l'avenue Louisiana, et trente-six [36] pieds sur la ligne du fond

Acquis de J F. Leib, d'après un acte pardevant P. E. Davis, N. P., le 16 avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16avril—16 17 24—mai 1 8 11